



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un du mois de septembre, à vingt heures trente minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Gretheville, à la Mairie de Gretheville, sous la présidence d'Emmanuel BELLEE, Maire,

Etaient présents :

Emmanuel BELLEE	Magali HUE	Hervé ROBERT
Jimmy SAILLARD	Cyrille HAMON	Christophe POULAIN
Delphine BOURGOUIN	Patricia LEMELOREL	Sophie HERVIEU

Étaient absents excusés :

- Emilie JOUAULT donne pouvoir à Emmanuel BELLEE
- Régis AMY donne pouvoir à Jimmy SAILLARD
- Jacques-Olivier BILLIOTI DE GAGE donne pouvoir à Magali HUE
- Martine BLIN MEESMAECKER donne pouvoir à Sophie HERVIEU
- Marianne QUATREVAUX

Magali HUE été nommée Secrétaire de séance

- Opération Cœur de Bourg : Cession EPF de Normandie en indivision/Commune de GRETHEVILLE AE 150 à hauteur de 65% - Délib n° 20/2023 – à l'unanimité
- Opération Cœur de Bourg : Attribution du marché maîtrise d'œuvre – Délib n° 21/2023 - à l'unanimité,
- Caen Country Dance : Contrat de location annuelle de la salle des fêtes – Délib n° 22/2023 - à l'unanimité,
- Salle des fêtes : Tarifs 2023/2024 – Délib 23 – 2023 - par 12 voix pour, 1 abstention,
- Les Annonciades : Reconnaissance légale du Monastère – Délib 24-2023 – à l'unanimité,

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 23 heures.

Gretheville, le 21 septembre 2023.

Le Maire, Emmanuel BELLEE

